

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

39 - JURA

ARRONDISSEMENT

SAINT-CLAUDE

CANTON

MOIRANS EN MONTAGNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune de Chancia

Séance du 22 mars 2026 à 17 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Procès-Verbal du conseil du 22 mars 2026 - conseil d'installation

M. BARNOUX Laurent

Étaient présents :

BARNOUX Laurent - DELIANCE Jean-Luc - DUPERTUIS Jocelyne - BERTHAIL Eric - MEYNET Francine - MOREL Anne-Sophie - DUEZ Sophie - DAUTREMENT PERRET Laëtitia - BOCQUENET Teddy - MASO-LECOMTE Angela - SALVADORI Fabien.

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

2026-03-22/10 Élection du maire
2026-03-22/11 Détermination du nombre des adjoints et conseillers délégués municipaux
2026-03-22/12 Élection des adjoints
2026-03-22/13 Charte de l'élu local



Procès-Verbal 2026-03-22/02

Conseil Municipal du 22 mars 2026

Affichage convocation 16 mars 2026

Quorum atteint.

La séance ordinaire est ouverte à 17h00.

Début de séances : 17h00

Délibération n°2026-03-22/10 Élection du maire

À l'issue du dépouillement des suffrages, Monsieur Barnoux est officiellement élu maire.

Délibération n°2026-03-22/11 Détermination du nombre des adjoints et conseillers délégués municipaux

Le conseil municipal a fixé le nombre d'adjoints à un et n'a pas désigné de conseiller délégué.

Délibération n°2026-03-22/12 Elections des adjoints

À l'issue du dépouillement des suffrages, Monsieur Deliance est officiellement adjoint au maire.

Délibération n°2026-03-22/13 Charte de l' élu local

Le conseil municipal APPROUVE la charte de l' élu local.

Fin de séances :19h22

Le secrétaire de séances

le Maire

